
Enquête publique concernant le projet de PLU des Omergues

1 message

David Fabre <dfabre.ieasm@yahoo.fr>

17 septembre 2026 à 20:37

À : "enquete.publique.lesomergues@gmail.com" <enquete.publique.lesomergues@gmail.com>

Veillez-recevoir mon avis concernant le projet de PLU des Omergues soumis à enquête publique. Merci de me confirmer la bonne réception du texte ci-dessous :

J'habite à Villesèche avec ma femme et ma fille depuis 6 ans et j'y travaille depuis 8 ans. Berger salarié, je garde un troupeau de brebis sur les terres de mon employeur et dans les forêts communales des Omergues et domaniale de la Montagne de Lure. Je parcours ces territoires forestiers et pastoraux qui constituent des espaces appréciés des bêtes. Ils permettent d'envisager un élevage extensif qui est certainement la meilleure réponse à la production agro-industrielle non respectueuse du bien-être animal et du lien que peut entretenir un éleveur avec ses animaux.

Je me réjouis de lire dans le texte de la procédure PLU qu'« au titre du PLU les deux projets de parcs photovoltaïques sont abandonnés ». Néanmoins cette note ne semble pas avoir été soumise au Conseil Municipal et « la commune souhaite néanmoins poursuivre son PLU dans l'optique d'avoir un document d'urbanisme compatible dans la Loi Climat et Résilience à l'horizon de février 2028 ». Je ne comprends pas ! Les projets sont-ils réellement abandonnés ? Et si la trajectoire envisagée est la réduction de l'artificialisation des sols, pourquoi à lire ce texte l'intention semble être, pour les décideurs politiques, celle de se garder une opportunité de relancer de tels projets ? Pourquoi un PLU est-il donc nécessaire si ces projets de parcs photovoltaïques sont abandonnés étant donné que ce PLU a été demandé pour pouvoir réaliser ces mêmes parcs photovoltaïques ?

Idem concernant les zones non constructibles. Le texte du PLU dans son état actuel manque de clarté (le zonage est flou, les numéros des parcelles n'apparaissent jamais). Là encore, il semblerait que des zones d'ombres soient volontairement laissées pour pouvoir revenir sur la non artificialisation des sols naturels et la non consommation abusive d'espaces agricoles.

Je rappelle que tous ces projets d'implantations de centrales photovoltaïques (disproportionnés pour un village comme Les Omergues) sont tous situés sur le Plateau d'Albion, dans le secteur de Saint André de Villesèche, dans une zone considérée comme « un grand corridor écologique » dans le PLU des Omergues. Je rappelle aussi que deux parcs photovoltaïques, public et privé, sont déjà présents dans la zone.

En résumé : en tant qu'habitant de Villesèche, hameau dépendant des Omergues, et en tant que berger, je m'inquiète de l'installation de centrales industrielles solaires sur des surfaces pastorales, où des ovins ou des bovins pâturent et ce depuis des siècles, ouvrant et façonnant un paysage à la biodiversité remarquable. Et ce projet de PLU ne lève pas mes inquiétudes. Des installations industrielles sur des espaces forestiers et pastoraux sont une aberration : couper des arbres, raser des landes, occuper des pâtures pour installer des panneaux solaires au profit de grands groupes industriels est une insulte à la biodiversité ou au vivant, et porte atteinte à l'habitabilité de la terre. Enfin ce projet de PLU ne prend pas compte du changement climatique, des menaces d'incendies, du tarissement des cours d'eau, des menaces pour la santé humaine. Les forêts, sur le Plateau d'Albion, de la commune de Les Omergues constituent un puits de carbone terrestre dont nous avons besoin pour vivre sereinement. Elles représentent une barrière naturelle face aux risques d'inondations et un réservoir de biodiversité et par conséquent, elles sont indispensables à notre survie face au dérèglement climatique. Compte tenu de l'urgence le projet de PLU doit être sans équivoque et ambitieux sur ce sujet.

Je demande que le projet de PLU soit révisé pour être en accord avec les « Enjeux prioritaires » de la Montagne de Lure, qui sont : « Favoriser une gestion plus respectueuse des paysages, préserver les secteurs pâturés et les pelouses, et reconquérir la surface pastorale, entretenir et valoriser le patrimoine de pierre sèche ».

Je demande que l'abandon de ces zones photo-voltaïques de parcs industriels photovoltaïques soient actés une bonne fois pour toute dans un nouveau projet de PLU (qui devra être soumis à une nouvelle enquête publique) étant donné qu'ils ont reçus des avis négatifs de plusieurs instances administratives. Les raisons doivent-elles être rappelées : ils détruisent les points positifs et atouts de la commune, accélèrent l'altération de la biodiversité, nuisent au pastoralisme, seul garant de l'ouverture du milieu, entravent le tourisme doux en saccageant les parcours pédestres et vont avoir des conséquences sur le patrimoine pastoral, etc.

Je demande le rejet ce projet de PLU, dans l'attente que soit soumis à l'ensemble des habitants des Omergues un projet clair concernant les zones de centrales industrielles photovoltaïques et les zones non-constructibles et plus généralement la défense des espaces agricoles, pastoraux et naturels.

David Fabre